



LE MAG DES 2 CLOCHERS



BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE

Bulletin municipal n°4

Mars 2018

2017 une année faste en réalisations...comme le sera 2018

Dans la continuité des années précédentes, votre conseil municipal a souhaité répartir les enveloppes budgétaires sur plusieurs postes de notre patrimoine.

Tout d'abord à LAPUJOLLE, nous avons réalisé un ossuaire/dépositoire à l'entrée du cimetière que nous avons par ailleurs arboré et re-gravillonné. Dans l'église, nous avons refait entièrement le réseau électrique, et installé une rampe conformément à l'agenda d'accessibilité demandé par la loi.

Pour le village de LELIN, nous avons complété l'équipement de la salle des fêtes (défibrillateur, auto-laveuse, sèche mains, chaises neuves, vaisselle...). Nous avons également continué notre politique d'entretien des bâtiments communaux en réalisant le « démoussage » des toitures de l'ancienne école. Nous avons aussi « relooker » dans son intégralité la salle de réunion de la Mairie en changeant les luminaires, le parquet, les peintures...

Enfin, nous voulons remercier par la présente M. le Sénateur du Gers Raymond VALL qui, sur sa dotation de la réserve parlementaire, nous a attribué une subvention pour la réfection du parvis de l'église de LAPUJOLLE.

Merci également à tous les bénévoles qui nous aident au quotidien ainsi qu'aux associations qui font vivre notre village...

Bonne lecture à vous tous...

Le Conseil Municipal



Jour de bénévolat sur la commune - Les participants partagent un moment de convivialité

Dans ce numéro

- Le mot du conseil
- Activités communales de l'année 2017
- Les comptes de la commune
- Paroles d'association
- La Communauté des Communes



Dépositaire/Ossuaire

Afin de nous conformer aux obligations de la législation dans le domaine funéraire, un dépositaire/ossuaire a été installé au cimetière de LAPUJOLLE.

L'ossuaire désigne le lieu du cimetière où la municipalité place les ossements des défunts dont les concessions funéraires sont arrivées à terme et abandonnées.

Le cimetière de LELIN sera également doté d'un ossuaire dans le courant de l'année 2018.

Plan Communal de Sauvegarde

Pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs (tempête, pluies torrentielles, canicule, forte chute de neige, etc...) notre commune doit disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens publics et privés locaux pour porter assistance aux habitants, en attendant les renforts extérieurs, s'ils s'avèrent nécessaires.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour objectif :

- Préparer la mobilisation des moyens humains et matériels de la commune
- Organiser la direction et la coordination de ses actions
- Hiérarchiser et répartir les tâches en fonction des ressources humaines et matérielles disponibles.

Le PCS est déclenché par le Maire ou à la demande de la Préfecture.

Chaque élu doit, dans la zone géographique de sa compétence, évaluer les dégâts et faire remonter l'information au Maire.

- Le poste de commandement communal est activé à la mairie, le Maire est le directeur des opérations de secours. Il est assisté par une cellule administrative et d'un responsable des relations publiques.
- Une cellule « équipe terrain » est activée. Elle évalue sur le terrain les moyens techniques nécessaires, met en place un balisage de sécurité afin d'éviter tout accident et guide l'acheminement des matériels sur les lieux d'intervention.
- Une cellule « soutien à la population » est aussi activée. Elle visite les personnes âgées, malades, à mobilité réduite et leur apporte de l'eau, des repas si nécessaire et assure un soutien moral.

Si le foyer communal devait devenir un centre d'accueil et d'hébergement, elle serait chargée de sa mise en œuvre opérationnelle et du fonctionnement.

Un exercice organisé par les services de la Préfecture a eu lieu le 28/06/2017 afin de confronter l'application du PCS à la réalité du terrain et d'amender le PCS à la lumière des remarques faites par les observateurs présents. La mairie fera appel à des bénévoles afin de renforcer ces différentes cellules. Les volontaires peuvent dès à présent se faire connaître à la mairie. Le PCS est consultable en mairie et sera actualisé régulièrement.



Dépositaire/Ossuaire

Les joies et les peines 2017

- **Naissances :**

HUBERT Anaïs

ZERDEB Aëylis

- **Décès :**

LABROUCHE Henri

- **Mariage :**

Christophe CAZADE
et
Marina GLOCKSEISEN



Exposition sur la culture gitane - Eglise de LELIN

La Der des Der pour Josette Dedeban

13 années se sont écoulées où, début septembre, nous avions le plaisir d'assister à une exposition de peinture et d'artisanat d'art où se confondaient professionnels et autodidactes, toujours dans une ambiance feutrée et bon enfant avec, chaque année, un thème différent. Cette année ,cela s'est terminé sur la culture Gitane. Je voulais particulièrement mettre à l'honneur ce peuple libre et j'avais décidé de terminer sur ce thème.

Place à l'imaginaire où se mêlent palettes de couleurs et regards noirs dansant au son des guitares et des castagnettes. Je m'étais lancé ce défi, j'y suis arrivée.

Mon temps est passé maintenant; je laisse place aux jeunes et à leur bon vouloir pour pérenniser ce que j'ai mis en route il y a 13 ans.

Je remercie tous ceux qui m'ont aidée durant ces années et tout particulièrement les maires qui m'ont entourée et encouragée.

Josette Dedeban



La réception à l'issue du vernissage



Aire de jeux

Aire de jeux

Près de la mairie et de la salle des fêtes, les petits et les petites de notre village pourront découvrir des jeux adaptés à leur âge.

Une balançoire et un animal sur ressort seront les compagnons de jeux de nos chers enfants et leur apporteront bien du plaisir.

Nous rappelons aux parents de ne pas laisser leur enfant sans surveillance dans cet espace public.

Urbanisme

Le **Plan d'Intérêt Général** (anciennement OPAH) a pris place en 2017 dans la communauté des communes et a un coût de 668,50 euros pour notre commune cette année.

Mandaté par la Communauté des Communes, le bureau d'études ALTAÏR est à votre disposition gratuitement pour vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches et vos projets d'aménagement et d'amélioration de l'habitat. (Accessibilité, isolation..., aide au financement...)

Le bureau d'études tient des permanences à Riscle toute l'année 2018.

- à l'école de musique de 14h à 16h le 1 mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin
- à la mairie de 14h à 16h le 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 6 décembre.

D'autres permanences sont assurées à la mairie de Viella et d'Aignan.

La personne responsable de notre secteur est Mme Francine TOUZZA que vous pouvez contacter au 05.62.93.07.40 ou sur altaïrscop@wanadoo.fr.

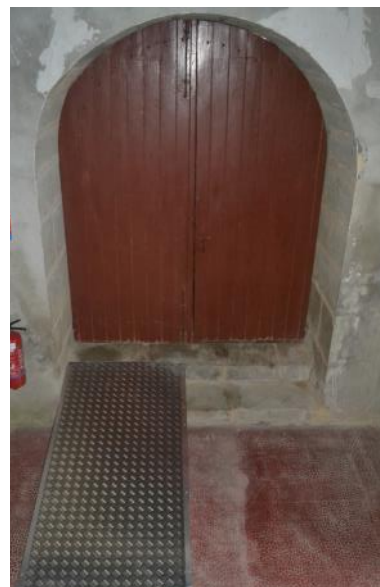
Application du Droit des Sols

Suite à la décision des services de l'Etat de ne plus assurer l'instruction des certificats d'urbanisme et déclarations préalables au 1 janvier 2017 et des permis de construire au 1 avril 2017, nous avons dû adhérer au service d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Val d'Adour pour une durée de cinq ans.

Ce service vient grever notre budget d'un montant de 2174, 53 euros pour l'année 2017, ce montant étant calculé par rapport au nombre d'habitants et aux actes effectués dans l'année.

Accessibilité

La deuxième tranche du plan d'accessibilité de la commune, nous a amenés à l'église de LAPUJOLLE, où il a été nécessaire d'intégrer une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Cette rampe amovible a été conçue par l'entreprise CASTAING.



Rampe à l'église Saint Pierre

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Recettes

	2017		2017
Charge à caractère Général	39 004,73	Produits de gestion courante	3 079,00
Frais de personnel	33 470,70	Produits de la fiscalité	88 232,00
Frais financiers	3 761,65	Dotations et participations	93 984,28
Charges exceptionnelles	0,00	Produits financiers	10,87
Autres charges (dont atténuation de produits)	94 218,27	Produits exceptionnels	65,44
		Autres recettes (dont atténuation de charges)	21 960,46
Total dépenses	170 455,35	Total recettes	207 332,05

Résultat fonctionnement = Bénéfice 36876,7

Résultat fonctionnement = perte 0

Report résultat N-1 = Excédent ou Insuffisance	112068,80
Fonctionnement résultat de l'année = Bénéfice ou perte	36876,7
Résultat cumulé = bénéficiaire ou déficitaire	148945,50
Virement à la section investissement (pour équilibre de la section)	25067,39
Résultat à reporter l'année suivante Solde de la capacité d'autofinancement	123878,11

Reprise du solde des résultats précédents.

Puis nous ajoutons le résultat de l'année de la section Fonctionnement.

Le résultat cumulé s'il est excédentaire nous donne notre capacité d'investissement

Nous virons une partie de cette valeur pour financer nos investissements de l'année.

Le solde est reporté pour permettre le financement de nos investissements futurs

INVESTISSEMENT

Remboursement de la dette	14 790,04	Autofinancement (virement fonctionnement)	
Dépenses d'équipement	22 173,35	Subvention participations reçues	0,00
Subventions versées	0	Autres recettes	10 336,00
Autres dépenses	0	Emprunt (+caution)	1 560,00
Déficit d'investissement reporté	62 107,37	Dotations à la réserve n-1	62 107,37
Total dépenses	99 070,76	Total recettes	74 003,37

Résultat Investissement = Bénéfice 0

Résultat Investissement = perte -25067,39



Nouveau local de chasse

Petit mot de la société de chasse

La société de chasse profite de cette édition pour présenter tous ces vœux aux habitants de la commune.

Nous tenons à souligner l'engagement de notre ancien président au sein de notre association et à le remercier de ses années de bénévolat.

Merci Michel CAUZETTE

Il a été prélevé jusqu'à ce jour :

26 chevreuils en 8 battues, 13 sangliers en 7 battues et 5 renards sur la saison. Cette dernière n'est pas terminée puisque d'autres battues sont programmées.

Au mois de juillet 2017 a eu lieu le ball-trap lors des fêtes du village, malheureusement la météo n'était pas au rendez-vous.

Nous remercions néanmoins toutes les personnes qui ont fait le déplacement ainsi que celles qui nous ont aidés à l'organisation.

Une grande partie des travaux du local de chasse est maintenant achevée et nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur aide.

Nous avons eu la joie de pouvoir y accueillir nos amis landais lors de la chasse à courre au renard qui a eu lieu au mois de janvier 2018.

Nous serons très heureux de vous accueillir pour notre repas annuel le 22 avril 2018, afin de passer un moment convivial et chaleureux.

Franck HARDUYA,
Président de la société de chasse

Chasse à courre

La société de chasse a organisé à nouveau cette année, une journée de chasse à courre au renard dans le bois communal de LAPUJOLLE.



Le départ





La chasse aux oeufs



Halloween



Le bal rétro



Halloween

Le mot du comité des fêtes

En 2017, le comité des fêtes vous a proposé plusieurs activités pour animer votre commune. Tout d'abord la chasse aux œufs, avec une quinzaine d'enfants ravis de chercher les chocolats que les cloches avaient dispersés autour de l'église de LELIN. Ensuite le vide grenier, sous un beau soleil printanier du 22 mai, une cinquantaine d'exposants ont répondu à notre invitation par leur présence, permettant ainsi aux visiteurs de se promener autour de la place du village.

Pour les fêtes, nous avons commencé avec notre bal rétro du vendredi soir pour faire danser nos aînés au son de l'orchestre Week-end Musette. Le samedi un temps mitigé nous contraint à annuler les jeux inter-villages et a aussi un peu mouillé les fusées du feu d'artifice... Merci Alain.

Météo oblige, le repas communal s'est déroulé dans le foyer dans une ambiance conviviale. Nous tenons à remercier la vaillante équipe de nettoyage du dimanche matin, grâce à eux nous avons pu récupérer quelques heures de sommeil.

Pour clôturer ce week-end festif, sous une belle journée ensoleillée un repas convivial nous a été proposé le dimanche midi suivi de nos incontournables concours de quilles et de pétanque.

Pour clore l'année Halloween a réuni petits et grands grimés comme il se doit.

Une journée ensoleillée appréciée de tous nous a finalement réunis autour de notre habituelle poule au pot.

Nous rappelons à tous que vous pouvez rejoindre le comité des fêtes, nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux membres.

Le comité des fêtes

Un coup de neuf

La salle du conseil a été rénovée cette année, afin de lui redonner un peu d'éclat.

Christophe et Marina ont été les premiers mariés à échanger leurs consentements dans ce nouveau décor.



La salle du conseil rénovée



La salle du conseil rénovée



L'association de tennis

Une année de transition pour 2017, puisque sur le plan administratif le bureau a été renouvelé. En effet, Valérie LELIEVRE notre présidente a souhaité pouvoir se consacrer plus longuement à ses activités professionnelles et à sa famille et n'a pas renouvelé son mandat. Nous profitons de cet article pour la remercier de nous avoir accompagnés dans cette aventure et lui dire que nous comptons cependant revoir rapidement sa bonne humeur sur les courts. C'est donc après une assemblée générale, au vote haletant et indécis, que notre nouveau président Christophe CAZADE a été élu à l'unanimité.

Sur le plan sportif, cette année nous n'avons pas pu organiser notre tournoi des familles. Les bénévoles ont été extrêmement sollicités sur d'autres actions et il a été impossible pour le bureau de mettre en place les activités cet été.

Mais 2018 s'annonce et le tournoi sera bien au rendez-vous.

Alors pensez à aérer vos baskets et à dépoussiérer vos raquettes, car nous comptons vous voir sur le central de LELIN cet été.

Stage, efforts, mais aussi repas, échanges, rires et bonne humeur sont au programme pour 2018.

Pensez à venir chercher votre carte de membre avant le 1 mai.

Le bureau de l'ATLL.





Communauté des communes

Commission Voirie et Bâtiments :

3 sections ont été refaites en tri –couche pour la majorité, d'une longueur chacune de 350 mètres aux lieux-dits suivants (ANTENNE, RAPET, LABARRÈRE). De plus, un réaménagement de l'entrée du parking à LELIN a été réalisé. Le montant engagé pour la réalisation des travaux s'élève à la somme de 37 000 €.

Les travaux de mise aux normes et d'accessibilité sont poursuivis dans plusieurs bâtiments.

Commission Scolaire Enfance Jeunesse :

A la rentrée 2017, 384 élèves étaient scolarisés au sein de nos écoles démontrant une baisse de 12% sur nos effectifs. Le changement éventuel des rythmes scolaires (rester à 4,5 jours/semaine ou passer à 4 jours/semaine) est en discussion avec les différents intervenants (parents d'élèves, enseignants, élus...)

Commission Action Sociale :

Le PIG (Programme d'intérêt général) mis en place au sein de notre communauté de communes doit permettre la réhabilitation de certaines habitations à moindre frais. N'hésitez pas à consulter les personnes compétentes pour une étude

Commission Communication et Prospective :

A partir du 01 janvier 2018 la communauté de communes va exercer 3 compétences supplémentaires portant à 9 les compétences nécessaires à l'obtention de la Dotation Globale de Fonctionnement Bonifiée indispensable à l'équilibre du budget. La Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations appelé GEMAPI, la Maison de Service Au Public (MSAP), la production, le transport et la distribution de l'eau.

L'évolution de notre société avec des moyens toujours plus faibles pour nos territoires ruraux fait qu'il faut s'adapter en permanence et se battre pour améliorer le quotidien de chaque habitant au sein de l'intercommunalité Armagnac Adour.

Commission Tourisme, Loisirs, Culture :

Un office de tourisme du pays Val d'Adour est né avec l'adhésion de plusieurs intercommunalités dont la notre, Armagnac Adour, pour rayonner de VIC BIGORRE, en passant par MARCIAC, jusqu'à chez nous.

Journée de bénévolat le 11 mars 2017

Pendant une matinée de nombreux bénévoles ont travaillé conjointement sur 3 chantiers :

La mise en peinture de l'escalier de l'église de LAPUJOLLE, le fleurissement du cimetière et du columbarium ainsi que l'évacuation des gravats de la maison SUAU à LELIN. La matinée s'est terminée autour d'un repas festif et joyeux.

Encore merci à tous...





Défibrillateur

Sachant que l'utilisation d'un **défibrillateur** dans les 5 premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque, associée aux techniques de **réanimation cardio-pulmonaire**, permet d'augmenter les chances de survie sans séquelle à plus de 30% au lieu de 5%, le conseil municipal a souhaité doter le village de cet outil de protection.

Le défibrillateur est
Installé dans le hall
d'entrée de la salle des
fêtes.

Bulletin Communal n°4 - 2018
Directeur de publication :
M. DUCOURNAU
Mairie de Lelin Lapujolle
Conception et réalisation :
Le conseil municipal
Imprimerie :
Imprimerie Papeterie Castay
Crédit Photos : N. BECARD
Dépôt légal : Mars 2018
Parution : Mars 2018
Nombre d'exemplaires : 140



Réfection du parvis

Le parvis de l'église de LAPUJOLLE qui s'était fortement dégradé, a nécessité une réfection.

Les travaux d'entretien ont été réalisés en octobre dernier.

Le chantier a été confié à l'entreprise R.O.A.

Le marquage au sol, destiné au stationnement des personnes à mobilité réduite, a été réalisé dans la continuité par la municipalité.

Permanence de la Mairie

Horaires :

Mardi de 13h à 18h

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 13H

Tel : 05 62 69 61 50

Adresse mél : mairielelinlapujolle@ozone.net

Formalités administratives

⇒ Pour les cartes d'identités et les passeports

Dorénavant les formalités se font à la mairie de Nogaro, Plaisance du Gers ou Aire sur l'Adour.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se présenter physiquement lors de l'élaboration du dossier et aussi du retrait du titre.

⇒ Pour les cartes grises

Les demandes se font par internet, ou à la maison des services de la Poste de Riscle ou par un organisme privé comme à Aire sur Adour route de Bordeaux (service payant).